

# Rapport de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), Grenelle II

## Informations sociales CERP Rhin Rhône Méditerranée

### Emploi

#### Effectif total et répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique

Indicateur	2014	2015	2016	Commentaires
Effectif total	1 611	1 612	1 680	
Nombre de cadres dans l'effectif total	138	136	146	
Nombre de non cadres dans l'effectif total	1 473	1 476	1 534	
Nombre d'hommes dans l'effectif total	652	676	704	
Nombre d'hommes cadres dans l'effectif total cadres	80	80	84	
Nombre de femmes dans l'effectif total	959	936	976	
Nombre de femmes cadres dans l'effectif total cadres	58	56	62	
Pyramide des âges (en nombre) :				
- moins de 25 ans	329	303	344	
- 25 à 40 ans	534	557	568	
- 40 à 55 ans	558	569	593	
- 55 ans et plus	190	183	175	

#### Embauches et licenciements

Indicateur	2014	2015	2016	Commentaires
Entrées (dont CDD)	997	1 034	1 151	
Sorties	856	999	1 082	
- dont nombre de démissions	15	32	44	
- dont nombre de licenciements	24	19	27	

#### Rémunérations et leur évolution

Indicateur	2014 en euros	2015 en euros	2016 en euros	Commentaires
Masse salariale annuelle moyenne	28 839,13	29 538,60	30 177,62	
Montant global de l'intéressement financier facultatif	1 480 071	1 675 902	1 157 957	
Montant global de la participation aux fruits de l'expansion	83 836	152 943,60	0	



## Informations sociales CERP Rhin Rhône Méditerranée

### Organisation du travail

#### Organisation du temps de travail

Indicateur	2014	2015	2016	Commentaires
Cadres	Forfait jours (138 personnes)	Forfait jours (136 personnes)	Forfait jours (146 personnes)	
Travail sur l'horaire collectif pour les non cadres	35h (1 473 personnes)	35h (1 476 personnes)	35h (1 534 personnes)	

#### Absentéisme

Indicateur	2014	2015	2016	Commentaires
Nombre de journées d'absence pour maladie et longue maladie	19 672	23 267	22 372	

### Relations sociales

#### Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci

Indicateur	2014	2015	2016	Commentaires
Nombre de réunions avec les représentants du personnel	207	222	210	
Part des salariés disposant d'une instance représentative du personnel	Tous	Tous	Tous	

#### Bilan des accords collectifs

Indicateur	2014	2015	2016	Commentaires
Date de signature et objet des accords signés dans l'entreprise	Accord de salaires du 22 janvier 2014 Avenant à l'accord de participation du 10 décembre 2014 Accord prime de partage des profits du 18 juin 2014 Avenant à l'accord relatif au Plan d'Épargne Entreprise du 10 décembre 2014 Accord égalité femmes/hommes du 10 décembre 2014	Accord de salaires du 22 janvier 2015	Accord de salaires du 21 janvier 2016 Accord d'intéressement du 1 <sup>er</sup> juin 2016 Accord relatif au contrat de génération du 1 <sup>er</sup> juin 2016 Avenant à l'accord d'intéressement du 7 décembre 2016 Accord collectif du 7 décembre 2016 relatif aux gratifications versées à l'occasion de la remise d'une médaille de travail	

## Santé et sécurité

### Accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que maladies professionnelles

Indicateur	2014	2015	2016	Commentaires
Nombre d'événements mortels liés au travail	0	0	0	
Nombre d'accidents du travail avec arrêt	91	89	94	
Nombre de maladies professionnelles	2	5	7	

### Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et sécurité au travail

Indicateur	Commentaires
Date de signature et objet des accords signés dans l'entreprise	Pas d'accord spécifique sur le thème de la santé sécurité au travail

## Formation

### Politiques mises en œuvre en matière de formation

Indicateur	2014	2015	2016	Commentaires
Part de la masse salariale consacrée à la formation	0,79% soit 307 593 €	1,34% soit 557 565 €	1,43% soit 615 996 €	Les formations bureautiques effectuées par le biais de la professionnalisation ne sont pas prises en compte dans les éléments chiffrés 2016
Nombre de salariés ayant suivi une formation au cours de l'année	437	937	1 007	
Nombre total d'heures de formation	4 395	9 670	8 903	



## Informations sociales CERP Rhin Rhône Méditerranée

### Égalité de traitement

#### Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Mesure principale : Accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes du 10 décembre 2014

Indicateur	2014	2015	2016	Commentaires
Nombre de femmes parmi les recrutements	563	589	659	
Nombre de femmes parmi les recrutements de cadres	9	8	19	
Nombre de femmes promues parmi la population des cadres	1	1	1	
Nombre de femmes parmi les cadres dirigeants	4	3	5	

#### Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

Indicateur	Commentaires
Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	Plusieurs dossiers d'aide au maintien sur le poste de travailleurs handicapés. Certains travaux sont effectués par des structures dédiées (ADAPEI, ...)

#### Politique de lutte contre les discriminations

Indicateur	2014	2015	2016	Commentaires
Nombre de recrutements de jeunes de moins de 25 ans	613	569	655	
Nombre de contrats jeunes (alternance, apprentissage...)	8	6	4	
Nombre de recrutements des salariés âgés de 50 ans et plus	34	52	70	

## Informations sociales CADUCIEL

### Emploi

#### Effectif total et répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique

Indicateur	2014	2015	2016	Commentaires
Effectif total	43	44	44	
Nombre de cadres dans l'effectif total	21	26	25	
Nombre de non cadres dans l'effectif total	22	18	19	
Nombre de femmes dans l'effectif total	10	12	14	
Nombre de femmes cadres dans l'effectif total cadres	4	5	8	
Pyramide des âges (en nombre) :	43	44	44	
- moins de 25 ans	4	2	1	
- 25 à 40 ans	19	18	18	
- 40 à 55 ans	19	23	25	
- 55 ans et plus	1	1	0	

#### Embauches et licenciements

Indicateur	2014	2015	2016	Commentaires
Entrées (dont CDD)	8	14	6	En 2016 : dont 2 CDD
Sorties	7	13	6	
- dont nombre de démissions	7	3	5	En 2016 : 1 fin CDD, 1 fin de contrat d'apprentissage, 3 démissions
- dont nombre de licenciements	0	1	1	En 2016 : 1 rupture conventionnelle

#### Rémunérations et leur évolution

Indicateur	2014 en euros	2015 en euros	2016 en euros	Commentaires
Masse salariale annuelle moyenne	32 671	33 857	34 618	
Montant global de l'intéressement financier facultatif	0	0	0	
Montant global de la participation aux fruits de l'expansion	0	0	0	



## Informations sociales CADUCIEL

### Organisation du travail

#### Organisation du temps de travail

Indicateur	2014	2015	2016	Commentaires
Cadres	35 heures et 38,5 heures	35 heures et 38,5 heures	35 heures et 38,5 heures	38,5 heures pour cadres disposant de RTT
Travail sur l'horaire collectif pour les non cadres	35 heures	35 heures	35 heures	

#### Absentéisme

Indicateur	2014	2015	2016	Commentaires
Nombre de journées d'absence pour maladie et longue maladie	439 Jours	794 Jours	228 Jours	En 2016 : non compris 1 congé maternité (71 jours) et 1 accident de trajet (4 salariés) qui n'est pas considéré comme une absence maladie

### Relations sociales

#### Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci

Indicateur	2014	2015	2016	Commentaires
Nombre de réunions avec les représentants du personnel	Non avenu	Non avenu	Non avenu	Pas d'instance représentative du personnel
Part des salariés disposant d'une instance représentative du personnel	Non avenu	Non avenu	Non avenu	

#### Bilan des accords collectifs

Indicateur	2014	2015	2016	Commentaires
Date de signature et objet des accords signés dans l'entreprise	Néant	Néant	Néant	

## Santé et sécurité

### Accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que maladies professionnelles

Indicateur	2014	2015	2016	Commentaires
Nombre d'événements mortels liés au travail	0	0	0	
Nombre d'accidents du travail avec arrêt	1	0	0	En 2016 : pour info, 1 accident de trajet (4 salariés)
Nombre de maladies professionnelles	0	0	0	

### Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et sécurité au travail

Indicateur	Commentaires
Date de signature et objet des accords signés dans l'entreprise	Néant - pas de représentants du personnel : procès verbal de carence en novembre 2015

## Formation

### Politiques mises en œuvre en matière de formation

Indicateur	2014	2015	2016	Commentaires
Part de la masse salariale consacrée à la formation	1,43%	2,76%	2,22%	
Nombre de salariés ayant suivi une formation au cours de l'année	5	23	27	
Nombre total d'heures de formation	226	594	341	



## Informations sociales CADUCIEL

### Égalité de traitement

#### Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Indicateur	2014	2015	2016	Commentaires
Nombre de femmes parmi les recrutements	2	1	3	
Nombre de femmes parmi les recrutements de cadres	1	1	1	
Nombre de femmes promues parmi la population des cadres	0	0	0	
Nombre de femmes parmi les cadres dirigeants	0	0	0	

#### Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

Indicateur	Commentaires
Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	Recours aux services de l'ADAPEI pour des prestations d'entretien des espaces verts pour 633,60 € HT Aménagement d'un poste de travail, suite à un accident de trajet de 2014.

#### Politique de lutte contre les discriminations

Indicateur	2014	2015	2016	Commentaires
Nombre de recrutements de jeunes de moins de 25 ans	2	0	0	
Nombre de contrats jeunes (alternance, apprentissage...)	2	0	0	
Nombre de recrutements des salariés âgés de 50 ans et plus	1	0	0	

## Informations sociales PHARMAT

### Emploi

#### Effectif total et répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique

Indicateur	2014	2015	2016	Commentaires
Effectif total	168	193	207	
Nombre de cadres dans l'effectif total	42	45	47	
Nombre de non cadres dans l'effectif total	126	148	160	
Nombre de femmes dans l'effectif total	24	38	42	
Nombre de femmes cadres dans l'effectif total cadres	13	15	20	
Pyramide des âges (en nombre) :	168	193	207	
- moins de 25 ans	10	18	20	
- 25 à 40 ans	90	95	101	
- 40 à 55 ans	55	66	71	
- 55 ans et plus	13	14	15	

#### Embauches et licenciements

Indicateur	2014	2015	2016	Commentaires
Entrées (dont CDD)	16	38	57	
Sorties	19	30	47	
- dont nombre de démissions	6	7	4	
- dont nombre de licenciements	13	3	7	

#### Rémunérations et leur évolution

Indicateur	2014 en euros	2015 en euros	2016 en euros	Commentaires
Masse salariale annuelle moyenne	28 486	27 783	28 667	
Montant global de l'intéressement financier facultatif	202 365	215 713	187 310	
Montant global de la participation aux fruits de l'expansion	363 650	386 687	362 691	



## Informations sociales PHARMAT

### Organisation du travail

#### Organisation du temps de travail

Indicateur	2014	2015	2016	Commentaires
Cadres	Forfait jours (42 personnes)	Forfait jours (45 personnes)	Forfait jours (47 personnes)	
Travail sur l'horaire collectif pour les non cadres	35h (126 personnes)	35h (148 personnes)	35h (160 personnes)	

#### Absentéisme

Indicateur	2014	2015	2016	Commentaires
Nombre de journées d'absence pour maladie et longue maladie	835	1 888	1 959	

### Relations sociales

#### Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci

Indicateur	2014	2015	2016	Commentaires
Nombre de réunions avec les représentants du personnel	8	6	13	
Part des salariés disposant d'une instance représentative du personnel	1	1	1	

#### Bilan des accords collectifs : Date de signature et objet des accords signés dans l'entreprise

Indicateur	2014	2015	2015	Commentaires
NAO	24/01/2014	26/01/2015	13/01/2016	
Avenant accord PEE	18/12/2014			
Avenant à l'accord de participation				
Accord Prime partage des profits	18/06/2014			
Accord relatif à l'égalité professionnelle	18/12/2014			
Accord d'intéressement		03/06/2015		
Avenant accord d'intéressement			15/12/2016	
Accord contrat de génération			30/09/2016	Premier accord mis en place en 2013
Accord relatif aux gratifications versées à l'occasion de la remise de la médaille du travail			15/12/2016	
Élections Professionnelles (DUP)		1 <sup>er</sup> tour 24/07/15	2 <sup>e</sup> tour 05/08/15	2015 : Carence de candidatures au second tour

## Santé et sécurité

### Accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que maladies professionnelles

Indicateur	2014	2015	2016	Commentaires
Nombre d'événements mortels liés au travail	0	0	0	
Nombre d'accidents du travail avec arrêt	8	12	25	
Nombre de maladies professionnelles	0	0	0	

### Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et sécurité au travail

Indicateur	Commentaires
Date de signature et objet des accords signés dans l'entreprise	Pas d'accord spécifique sur le thème de la santé sécurité au travail

## Formation

### Politiques mises en œuvre en matière de formation

Indicateur	2014	2015	2016	Commentaires
Part de la masse salariale consacrée à la formation	3,10%	3,10%	1,00%	
Nombre de salariés ayant suivi une formation au cours de l'année	360	550	439	
Nombre total d'heures de formation	3 200	3 981	3 241	



## Informations sociales PHARMAT

### Égalité de traitement

#### Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Indicateur	2014	2015	2016	Commentaires
Nombre de femmes parmi les recrutements	4	16	11	
Nombre de femmes parmi les recrutements de cadres	2	3	3	
Nombre de femmes promues parmi la population des cadres	0	0	0	
Nombre de femmes parmi les cadres dirigeants	4	4	4	

#### Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

Indicateur	Commentaires
Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	Certains travaux sont effectués avec des structures dédiées (APF, ESAT...)

#### Politique de lutte contre les discriminations

Indicateur	2014	2015	2016	Commentaires
Nombre de recrutements de jeunes de moins de 25 ans	5	10	16	
Nombre de contrats jeunes (alternance, apprentissage...)	0	0	0	
Nombre de recrutements des salariés âgés de 50 ans et plus	1	1	2	

## Informations environnementales

### CERP Rhin Rhône Méditerranée - CADUCIEL - PHARMAT

#### Politique générale

La démarche qualité conduite par CERP Rhin Rhône Méditerranée depuis 1997 est certifiée selon le référentiel ISO 9001. Elle est un outil essentiel qui structure le fonctionnement quotidien de l'entreprise.

En poursuivant l'amélioration continue de son modèle de management, CERP Rhin Rhône Méditerranée a engagé la démarche de développement durable inscrite dans le cadre de ses axes stratégiques. Elle doit contribuer à garantir la pérennité de l'entreprise à toutes ses parties prenantes (clients, collaborateurs, fournisseurs et actionnaires).

Compte tenu de l'importance stratégique de cette démarche, la responsabilité de la qualité, confiée au Pharmacien Responsable de l'entreprise, est étendue au développement durable de l'entreprise pour assurer le suivi et la coordination des actions conduites dans ce cadre. Un dispositif de veille réglementaire environnementale a été initié.

La réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) et d'un audit énergétique constituent les premières démarches d'évaluation environnementale.

Afin de prévenir les risques environnementaux et de limiter les rejets des gaz à effet de serre, l'entreprise a mis en place une politique constante de contrôles périodiques et de maintenance des infrastructures et concernant notamment :

- les installations de chauffage et de climatisation,
- les groupes froids des installations de stockage des produits thermosensibles,
- les installations de désinfection du matériel de PHARMAT, le calibrage et dosage des produits de désinfection utilisés,
- les armoires électriques par réalisation de thermographies infrarouge pour détecter les échauffements anormaux et anticiper leurs conséquences.

#### Pollution

Les activités de CERP Rhin Rhône Méditerranée et de ses filiales n'engendrent pas de pollution en conditions habituelles de fonctionnement

des établissements. Les situations accidentelles sont toutefois susceptibles de constituer un risque pour l'environnement.

Le risque incendie constitue un risque de pollution majeure prévenu par le déploiement de moyens d'extinction adaptés et périodiquement contrôlés. Une vérification annuelle permet de s'assurer du respect des règles d'installation vis-à-vis des dangers d'incendie ou d'explosion d'origine électrique dans tous les établissements.

CERP Rhin Rhône Méditerranée distribue certains produits présentant des propriétés toxiques ou irritantes par inhalation ou contact avec la peau. En cas de détérioration accidentelle de leur conditionnement, des précautions particulières ont été définies notamment pour le nettoyage des zones souillées.

Pour prévenir une pollution liée à un déversement accidentel de produits dangereux pour le milieu aquatique, les produits de désinfection utilisés pour les activités de PHARMAT sont stockés sur chaque site en quantité faible et de façon adaptée aux besoins des activités.

Afin de prévenir les risques de pollution des eaux liés aux activités de désinfection, PHARMAT procède annuellement à la révision et à la maintenance des appareils de désinfection par voie aérienne et des centrales de dilution de chaque établissement.

Aucun incident environnemental à impact significatif n'est survenu en 2016.

#### Actions en faveur de la réduction des rejets dans l'atmosphère

Afin de limiter l'impact des véhicules de livraison sur l'environnement, CERP Rhin Rhône Méditerranée conduit une politique constante de renouvellement de son parc par l'acquisition de véhicules neufs conformes aux normes européennes d'émission en vigueur.

#### Répartition de la flotte\* de VUL selon les dernières normes européennes d'émission

	au 31/12/2015	au 31/12/2016
Norme Euro 4	0%	0%
Norme Euro 5	100%	92%
Norme Euro 6	0%	8%

\* Comprend la flotte des véhicules CERP Rhin Rhône Méditerranée et PHARMAT.



Chaque véhicule de livraison fait l'objet d'un plan de contrôles et d'entretiens conformément aux recommandations du fabricant. Réglages moteurs et contrôles de pollution (contrôles techniques obligatoires) contribuent à maintenir un parc de véhicules conforme aux exigences légales.

#### **Prise en compte des nuisances sonores**

Les installations les plus couramment émettrices de bruit sont les installations de climatisation et de réfrigération. Dans les établissements concernés, des précautions ont été prises pour limiter leur impact sonore par installation de dispositifs d'atténuation acoustique (murs ou parois anti-bruit).

### **Economie circulaire**

#### **Prévention et gestion des déchets**

CERP Rhin Rhône Méditerranée et ses filiales ont identifié les gisements de déchets issus de leurs activités et engagé une gestion des déchets respectueuse pour l'environnement.

Les emballages (bacs plastiques, emballages isothermes) utilisés par CERP Rhin Rhône Méditerranée et PHARMAT pour les livraisons sont réutilisés en rotation quotidienne entre les établissements et leurs clients.

#### **Modalité de traitement des principaux déchets (CERP Rhin Rhône Méditerranée et ses filiales)**

Gisements	Traitement
Carton	Recyclage
Papier	Valorisation énergétique, recyclage
Palettes	Réutilisation, recyclage, valorisation énergétique
Films plastiques	Recyclage, valorisation énergétique, enfouissement
D3E*	Recyclage
Piles et batteries	Recyclage
Cartouches encre et toner	Recyclage
Produits pharmaceutiques	Valorisation énergétique
Bacs plastiques usagés (emballage transport)	Recyclage
DIB (Déchet Industriel Banal)	Valorisation énergétique, enfouissement

\* Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques.

CERP Rhin Rhône Méditerranée contribue activement au dispositif de collecte CYCLAMED. Ce circuit de collecte des médicaments non utilisés ou périmés issus des ménages permet leur élimination dans des conditions respectueuses de l'environnement. Dans le cadre de leurs tournées quotidiennes, les établissements de CERP Rhin Rhône Méditerranée assurent la mise à disposition des cartons vides auprès des pharmacies et la reprise des cartons pleins après collecte. CERP Rhin Rhône Méditerranée assure également le relais de toutes les informations de sécurité relative au tri des produits et diffusées auprès des pharmacies par l'association CYCLAMED.

#### **Utilisation durable des ressources**

##### **Eau**

CERP Rhin Rhône Méditerranée et ses filiales s'approvisionnent uniquement sur les réseaux de distribution publics.

La mise en place d'un suivi des consommations facturées a permis d'analyser les consommations d'eau. La consommation par établissement est plutôt stable. Des fuites ont ainsi pu être identifiées et faire l'objet des réparations nécessaires. Afin de préserver les ressources en eau, 78% des établissements assurent le lavage des véhicules de livraison uniquement en station de lavage spécialisée.

##### **Matières premières**

CERP Rhin Rhône Méditerranée et ses filiales réalisent uniquement des activités de services à destination des pharmacies d'officine. Les consommations de matières premières considérées concernent essentiellement les matières nécessaires aux prestations logistiques et aux tâches administratives.

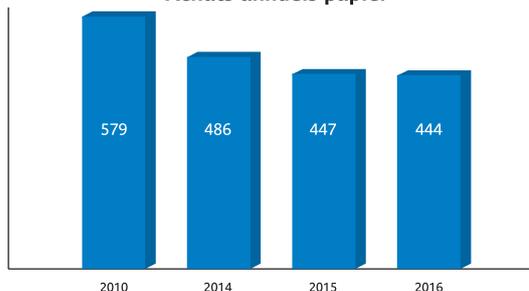
La réutilisation des emballages (bacs plastiques, emballages isothermes) utilisés par CERP Rhin Rhône Méditerranée et PHARMAT conduit à une moindre consommation de matières plastiques. Un processus de nettoyage et lavage des bacs est installé et contribue à renforcer leur réutilisation. En 2016, le lavage des bacs a permis de réutiliser environ 60 000 bacs.

La dimension et le marquage (logo) des sachets

plastiques utilisés pour l'emballage des commandes de petits volumes de produits pharmaceutiques ont été réduits.

Afin d'optimiser les traitements et les échanges d'information, le processus de dématérialisation des documents qualité et de différents documents de gestion a été poursuivi. Cette dématérialisation permet de réduire à la fois les achats de papier et le gisement de déchets correspondant. Par ailleurs, un projet visant à réduire le nombre de pages des factures à éditer a été engagé.

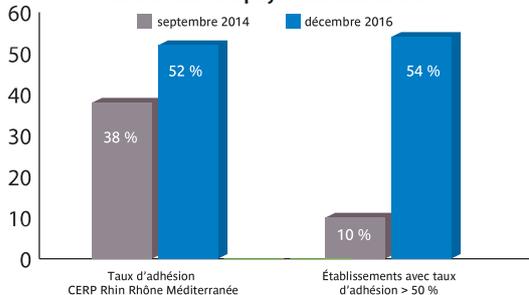
#### Achats annuels papier\*



\* En nombre de cartons de 5 ramettes de 500 feuilles A4 blanc commandés par le Siège social de CERP Rhin Rhône Méditerranée.

Un processus de dématérialisation du bulletin de paye a été déployé par CERP Rhin Rhône Méditerranée et PHARMAT. Fin 2016, 52% des collaborateurs de CERP Rhin Rhône Méditerranée et 46% des collaborateurs de PHARMAT ont déjà souhaité adhérer au dispositif.

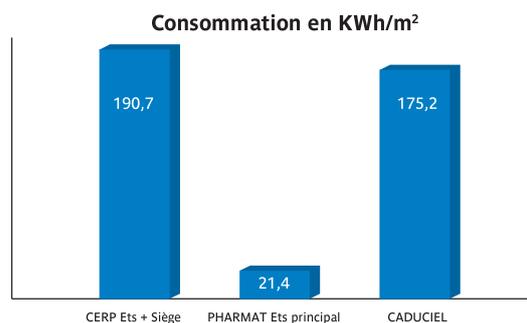
#### Évolution de l'adhésion du personnel CERP Rhin Rhône Méditerranée au bulletin de paye dématérialisé



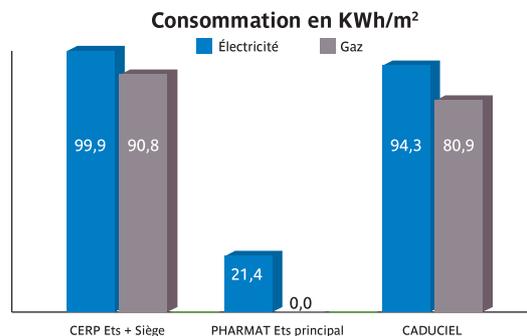
#### Consommation d'énergie

(Exprimée en KWh consommés rapportés à la surface des locaux)  
Un suivi des consommations d'énergies (gaz et électricité) est réalisé par établissement.

#### Consommation globale pour l'année 2016 (Comprend les consommations en gaz et en électricité)



#### Consommation de gaz et d'électricité pour l'année 2016



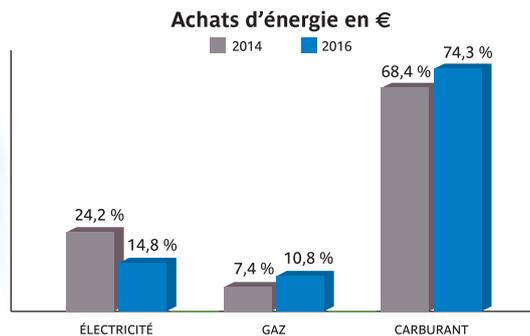
La part d'électricité produite par recours aux énergies renouvelables proposée par le fournisseur historique (EDF) représente 6,9%.

Le nouvel établissement de Clermont-Ferrand a été équipé d'un éclairage basse consommation. A l'occasion de différents travaux de modernisation, certains établissements ont pu bénéficier d'un équipement en éclairage partiel en basse consommation.

Un audit énergétique a été conduit en 2014 pour CERP Rhin Rhône Méditerranée. A cette occasion, il a été constaté que les achats en carburant pour le transport constituent le premier poste de dépenses en achat d'énergie. Les actions d'économie d'énergie se portent donc essentiellement sur la consommation de cette énergie.



### Achat d'énergies



L'audit réalisé en 2014 a permis d'identifier des sources potentielles d'économies et des axes d'amélioration.

Dans ce cadre, les actions suivantes ont pu être réalisées :

- équipement d'une fonction Stop & Start sur les nouveaux VUL acquis à compter de l'exercice 2016,
- sensibilisation des établissements au suivi du contrôle de la pression des pneumatiques,
- fourniture d'un contrôleur numérique de pression des pneumatiques dans chaque établissement.

Un essai d'emploi de pneumatiques à faible résistance au roulement a été réalisé sans effet concluant. Cette action n'a donc pas été déployée.

La prochaine étape consiste à conduire une étude d'opportunité afin d'étudier le cadre de mise en œuvre d'un projet associant formation à l'éco-conduite et télématique embarquée.

## Changement climatique

### Emissions de gaz à effet de serre

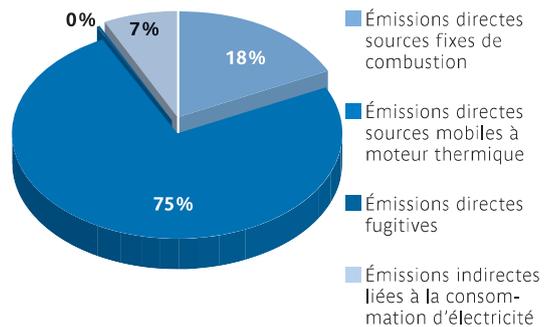
Un premier bilan réalisé sur l'année 2013 a pris en compte différents types d'émissions (classés par ordre décroissant d'émissions) :

1. les émissions directes des sources mobiles correspondant aux émissions du parc de véhicules de l'entreprise,
2. les émissions directes des sources fixes de combustion provenant des émissions correspondant au gaz utilisé pour le chauffage des bâtiments,

3. les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité,
4. les émissions directes fugitives provenant principalement de rejets non intentionnels notamment de fuites lors d'opérations de remplissage ou d'utilisation de gaz frigorigène.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement (art. L. 229-25), ce bilan sera mis à jour au moins tous les quatre ans.

### Répartition des émissions de gaz à effet de serre CERP



Afin de réduire les rejets de dioxyde de carbone lors des déplacements professionnels, les véhicules de fonction mis à disposition des collaborateurs concernés ont désormais une émission limitée à 120g/km de CO<sub>2</sub>. Des véhicules hybrides sont également proposés.

### Répartition de la flotte de véhicules de fonction par émission de CO<sub>2</sub> (g/km)

	CERP		PHARMAT		CADUCIEL	
	> 120	< 120	> 120	< 120	> 120	< 120
31/12/2014	30%	70%	82%	18%	0	100%
31/12/2015	22%	78%	45%	55%	0	100%
31/12/2016	17%	83%	38%	62%	0	100%

Des actions d'optimisation des tournées de livraison sont périodiquement conduites pour assurer un meilleur service aux clients en limitant les distances parcourues et optimisant le chargement des véhicules. Elles contribuent également à limiter les émissions de CO<sub>2</sub>.

## Protection de la biodiversité

Chaque établissement dispose d'une surface verte composée de bosquets d'arbres et arbustes ou de végétation tapissante qui complètent des surfaces engazonnées. Dans certains établissements, des haies végétales défensives ont été implantées afin notamment de renforcer la sécurité relative aux accès des sites.

Dans le cadre des travaux réalisés, et concernant l'aménagement extérieur des établissements, le volet paysager est systématiquement étudié puis réalisé conformément aux exigences des plans d'aménagement de zone (PAZ). Le traitement des espaces verts permet selon les cas de préserver les essences ou de replanter des essences locales adaptées au milieu.

## Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable

### Impact territorial, économique et social

#### Emploi et développement régional

Pour accompagner le développement des activités de ses établissements, CERP Rhin Rhône Méditerranée et ses filiales emploient des collaborateurs issus du bassin d'emploi local de chaque établissement.

Le démarrage des activités de l'établissement de Clermont-Ferrand a permis la création de 11 emplois.

#### Populations riveraines ou locales

La politique de proximité développée par CERP Rhin Rhône Méditerranée et PHARMAT permet aux officines locales et clientes de disposer d'approvisionnements pluri-quotidiens. Cette organisation permet une plus grande réactivité pour les besoins en médicaments et contribue ainsi à l'amélioration de l'accès aux soins pour la population locale.

### Relations entretenues avec les parties prenantes

#### Conditions du dialogue

CERP Rhin Rhône Méditerranée et ses filiales sont à l'écoute de leur voisinage et de leurs représentants.

CERP Rhin Rhône Méditerranée est soucieuse d'assurer à ses clients les meilleures conditions d'approvisionnement en produits de santé et

notamment afin de pouvoir répondre à la bonne disponibilité des médicaments au profit des patients. Sur son territoire de répartition et pour les quantités nécessaires, CERP Rhin Rhône Méditerranée réalise un approvisionnement quotidien des officines clientes dans des délais et fréquences souvent supérieurs à ceux requis par ses obligations de répartiteur.

CERP Rhin Rhône Méditerranée est conscient que des difficultés d'approvisionnement sur certains médicaments sont liées notamment à des dispositifs de contingentements mis en œuvre par les fournisseurs pour éviter une exportation des médicaments qui serait préjudiciable à leur disponibilité au profit des pharmacies d'officine françaises et des patients.

Depuis plusieurs années, afin de donner toutes assurances aux fournisseurs que les médicaments contingentés qui lui sont vendus sont exclusivement destinés au service des pharmacies d'officine situées sur le territoire français, CERP Rhin Rhône Méditerranée a pris l'engagement de n'approvisionner ces médicaments que pour les seuls besoins du service des pharmacies d'officine de son territoire de répartition et de ne procéder, directement ou indirectement, à aucune exportation des médicaments contingentés approvisionnés, vers quel que pays que ce soit, directement ou par tout tiers interposé. En 2016, CERP Rhin Rhône Méditerranée a pris la décision d'élargir cette disposition à l'ensemble



des médicaments et autres produits de santé distribués.

Dans le cadre de ses obligations de service public CERP Rhin Rhône Méditerranée participe à un dispositif d'astreinte organisé pour répondre aux besoins urgents en médicaments en dehors des jours d'ouverture. A la demande du préfet après avis du directeur général de l'agence régionale de santé, le dispositif permet la livraison de médicaments dans un délai maximum de huit heures pour répondre aux situations présentant un caractère d'urgence sanitaire.

Dans le cadre d'échanges périodiques ou de conventions établies avec les autorités sanitaires, CERP Rhin Rhône Méditerranée participe et contribue à différentes opérations nationales ou locales initiées par les autorités de santé (plan iode, épidémie de méningites, plan de prévention des pandémies...).

### Actions de partenariat ou de mécénat

Dans le cadre de conventions établies avec plusieurs établissements d'enseignement secondaires ou professionnels, le siège de CERP Rhin Rhône Méditerranée a accueilli plusieurs étudiants leur permettant de réaliser un stage obligatoire ou leur stage de fin d'étude.

### Sous-traitance et fournisseurs

Dans le cadre de sa politique d'achat relative aux frais généraux et aux infrastructures<sup>(1)</sup>, CERP Rhin Rhône Méditerranée exclut tout approvisionnement auprès de fournisseurs étrangers. Les pratiques d'achat correspondantes intègrent également une priorité aux fournisseurs locaux ou de proximité.

(1) hors spécificité technique (ex. automates de préparation)

### Thèmes non développés au rapport

Thème(s)	Motif(s)
Actions de formation ou d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement.	Aucune action ou programme spécifique conduit en 2016.
Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire.	Non concerné en raison de l'absence de dispositif de restauration collective.
Développement de la biodiversité.	Aucune action ou programme spécifique conduit en 2016.
Actions de partenariat ou de mécénat.	Pour les établissements, absence de suivi centralisé des éventuelles actions de mécénat ou de partenariat conclues.
Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux.	Projet de structuration d'un processus achats intégrant des critères environnementaux et sociaux dans la politique d'achat et l'évaluation des fournisseurs et sous-traitants.
Éléments quantitatifs relatifs aux gisements de déchets.	Un reporting et suivi quantitatif des différents gisements de déchets identifiés reste à installer.



BUREAU  
VERITAS

BUREAU VERITAS EXPLOITATION

66 rue de Villiers  
92300 Levallois-Perret

Société par Actions Simplifiées  
RCS Nanterre - 790 184 675

## Rapport de vérification de la sincérité des informations relatives aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale

*Les informations revues concernent l'exercice clos au 31 décembre 2016.*

### Demande, Responsabilités et Indépendance

A la suite de la demande qui nous a été faite par CERP Rhin Rhône Méditerranée (CERP RRM) et en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce français, en tant qu'organisme tiers indépendant et accrédité par le Cofrac sous le n° 3-289 (liste des implantations et portée disponibles sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)), nous avons effectué un examen des informations sociales, environnementales et sociétales publiées dans le rapport RSE - Grenelle II de CERP RRM.

Il appartient à CERP RRM de publier les informations prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de Commerce français. Ces informations ont été préparées sous la coordination du Directeur des affaires pharmaceutiques - Pharmacien responsable de CERP RRM conformément aux outils de collecte et de consolidation des données sociales et environnementales, ci-après nommés "les procédures de reporting" consultables au siège de CERP RRM.

Il nous revient de conduire les travaux, en application de l'article R. 225-105-2 du Code de Commerce français, nous permettant d'établir le présent rapport de vérification.

Les conclusions de ce rapport intègrent :

- Une attestation relative à la présence des informations sociales, environnementales et sociétales, prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de Commerce français.
- Un avis motivé sur la sincérité des informations publiées et, le cas échéant un avis motivé sur les explications relatives à l'absence de certaines informations.

Nous déclarons que ce rapport de vérification a été élaboré de manière indépendante, et en toute

impartialité, et que nos travaux ont été conduits conformément aux pratiques professionnelles de la tierce partie indépendante. De plus, nous avons mis en place un code éthique appliqué par l'ensemble des intervenants Bureau Veritas.

### Nature et étendue des travaux

Nos travaux ont été conduits entre le 27 janvier 2017 et la signature de notre rapport pour une durée de plus d'une semaine par une équipe de quatre vérificateurs. Nous avons conduit une demi-douzaine d'entretiens durant cette mission.

Nous nous sommes assurés que les informations sociales, environnementales et sociétales portaient sur le périmètre consolidé tel que défini dans les articles L. 233-1 et L. 233-3 du Code de Commerce français. Les adaptations de ce périmètre pour le reporting des données sociales, environnementales et sociétales sont précisées lorsque nécessaire dans le rapport RSE - Grenelle II de CERP RRM.

Pour l'attestation de présence nous avons conduit les travaux suivants :

- Prise de connaissance des orientations en matière de développement durable de CERP RRM, en fonction de ses impacts sociaux et environnementaux et de ses engagements sociétaux.
- Comparaison des informations présentes dans le rapport RSE - Grenelle II de CERP RRM avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de Commerce français.
- Vérification de la présence d'explication en cas d'informations omises.

Pour l'avis motivé sur la sincérité nous avons effectué nos travaux conformément à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et notre méthodologie interne.

Nous avons mis en oeuvre les travaux suivants permettant de conclure sur le fait que les informa-



tions ne comportent pas d'anomalies significatives de nature à remettre en cause leur sincérité, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux procédures de reporting :

- Examen des procédures de reporting au regard de leur pertinence, fiabilité, caractère compréhensible et exhaustivité.
- Identification des personnes, qui au sein de CERP RRM sont en charge des processus de collecte et, le cas échéant, sont responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques.
- Vérification de la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle des informations visant à l'exhaustivité et à la cohérence des informations.
- Prise de connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des informations.
- Conduite d'entretiens auprès des personnes responsables du reporting environnemental, social et sociétal.
- Sélection des informations consolidées à tester<sup>1</sup> et détermination de la nature et de l'étendue des tests à mener en prenant en considération leur importance au regard des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité du Groupe ainsi que ses engagements sociétaux.
- Pour les informations quantitatives que nous avons considérées comme étant les plus importantes, nous avons :
  - Réalisé une revue analytique des informations

**1 Informations sociales :** effectif total, effectif réparti par sexe, effectif réparti par zone géographique, effectif réparti par CSP, nombre d'entrées, nombre de sorties réparti en démissions et licenciements, temps de travail par CSP, nombre de jours d'absence pour maladie et longue maladie, nombre de réunions avec les représentants du personnel, accords signés dans l'année, accords signés dans l'année en santé et sécurité, nombre d'accidents du travail avec arrêt, nombre de maladies professionnelles, nombre de salariés ayant suivi une formation au cours de l'année, nombre total d'heures de formation, nombre de femmes parmi les recrutements, nombre de femmes parmi les recrutements de cadres, nombre de femmes promues parmi la population des cadres, nombre de femmes parmi les cadres dirigeants,

**Informations environnementales :** répartition de la flotte de VUL selon les normes euro, répartition des principaux déchets par nature de gisement, nombre de bacs réutilisés, achats annuels de papier, part du personnel adhérent au bulletin de paye dématérialisé, consommation de gaz, consommation d'électricité, consommation de carburant, consommation totale d'énergie, achats en énergie, répartition des émissions de GES, répartition de la flotte de véhicules de fonction/émission CO<sub>2</sub>, et les informations qualitatives relatives à l'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales, aux informations relatives à la pollution, aux déchets, aux matières premières, à l'énergie et au changement climatique.

**2** Pour les données environnementales : sites de Dijon, Grenoble et Strasbourg pour les énergies et l'eau.

et vérifié, sur la base de sondages, les calculs et la compilation de ces informations au niveau du siège et des entités vérifiées.

- Sélectionné un échantillon de sites<sup>2</sup> en fonction de leur activité, de leur contribution aux données consolidées du Groupe, de leur implantation, des résultats des travaux effectués lors des précédents exercices et d'une analyse de risques.
- Pour chacun des sites sélectionnés nous avons effectué les travaux suivants :
  - Conduite d'entretiens pour vérifier la correcte application des procédures de reporting.
  - Réalisation de tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données avec des pièces justificatives.  
Nous avons procédé à des échantillonnages pour réaliser les tests de détails. La méthode d'échantillonnage retenue, selon notre jugement professionnel, nous semble suffisante et nous permet de formuler une conclusion sur la base des travaux réalisés.
- Pour les informations qualitatives que nous avons considérées importantes, nous avons mené des entretiens, analysé les documents sources et le cas échéant des données publiques.
- Pour les explications relatives aux informations omises, nous en avons apprécié la pertinence.

### Attestation de présence

Sur la base de nos travaux, et dans la limite du périmètre défini par le Groupe, nous attestons de la présence des informations sociales, environnementales et sociétales, les informations omises sont assorties d'explication.

### Avis de sincérité

En conclusion, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la sincérité des informations sociales, environnementales et sociétales communiquées par CERP RRM dans son rapport RSE - Grenelle II de CERP RRM.

Les informations fournies pour les informations omises nous ont semblé recevables.

A Puteaux, le 5 avril 2017

Pour Bureau Veritas

Jacques Matillon  
Vice-Président